

**Procès-verbal de  
la Municipalité de Sacré-Coeur**

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-COEUR

SACRÉ-CŒUR, LE 7 OCTOBRE 2021

À la séance ajournée du conseil municipal de la Municipalité de Sacré-Cœur, M.R.C. de La Haute-Côte-Nord, tenue le 7 octobre 2021, à 17 h 15, à la salle communautaire Le Cœur du Fjord, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES :

M<sup>me</sup> Lise Boulianne  
M<sup>me</sup> Nada Deschênes  
M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour  
M<sup>me</sup> Valérie Dufour  
M<sup>me</sup> Isabelle Tremblay  
M. Tommy Gauthier  
M. Billy Hovington

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 17 h 15.

RÉSOLUTION 2021-10-360

**Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

**ORDRE DU JOUR**

01. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. État de la situation financière au 30 septembre 2021 ;
04. Administration générale ;
05. Transport, hygiène du milieu et urbanisme :



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur

- a) Analyse de soumission de Transcie (1990) inc. pour l'implantation de l'installation septique au quai de L'Anse-de-Roche ;
- b) Analyse de soumission Mario Duchesne Électrique ajout de luminaire au quai ;
- c) Analyse de soumission – Location machinerie et fourniture de matériaux - Travaux d'amélioration de la rue Savard ;

### 06. Culture et loisir :

- a) Demande de location du restaurant du centre récréatif ;
- b) Dépôt du rapport final du comité du Festival Fjord en fête ;
- c) Lettre de remerciement du comité du Festival Fjord en fête 2021 ;
- d) Programme PELEM ;
- e) Tournoi de hockey Sébastien Gauthier ;
- f) Projet foire commerciale ;
- g) Marché de Noël ;
- h) Offre de services en animation au centre récréatif de Sacré-Cœur – Guy Brisson ;

### 07. Affaires nouvelles :

- a) \_\_\_\_\_ ;
- b) \_\_\_\_\_ ;
- c) \_\_\_\_\_ ;

### 08. Période de questions

### 09. Levée de la séance

#### Dépôt

#### **État de la situation financière au 30 septembre 2021**

Dépôt de l'état de la situation financière au 30 septembre 2021, faisant état des revenus de 3 066 389 \$ et des dépenses de 1 981 639 \$ pour un surplus des activités financières avant affectations de 1 011 889 \$. Il est à noter que les taxes sont présentées à 100% et les dépenses représentent le réel, soit 9 mois sur 12 mois. Il est également à noter des sommes engagées de 29 133,28 \$.

#### **Administration générale (Aucun point)**

#### **Transport, hygiène du milieu**

#### RÉSOLUTION 2021-10-361

**Analyse de soumission de Transcie (1990) inc. pour l'implantation de l'installation septique au quai de L'Anse-de-Roche**

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre des travaux de réfection du quai de L'Anse-de-Roche, il est requis de procéder à une installation septique conforme ;



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de  
la Municipalité de Sacré-Coeur**

**CONSIDÉRANT** QUE le soumissionnaire invité pour l'installation est Transcie (1990) inc. ;

**CONSIDÉRANT** QUE Transcie (1990) inc. nous offre ses services pour l'implantation de l'installation septique un montant d'environ 22 380 \$ taxes non incluses qui sera facturable à l'heure et à la quantité de matériaux requis ;

**CONSIDÉRANT** QUE le MELCC doit au préalable autoriser l'installation septique ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSE** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'octroi du contrat pour l'implantation de l'installation septique au montant d'environ 25 731.41 \$ taxes incluses qui sera facturable à l'heure et à la quantité de matériaux requis ; le coût étant approprié à même le règlement emprunt 585 et ses amendements.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que le MELCC devra au préalable avoir autorisé le projet d'installation septique au quai de L'Anse-de-Roche.

RÉSOLUTION 2021-10-362

**Analyse de soumission Mario Duchesne Électrique ajout de luminaire  
au quai**

**CONSIDÉRANT** QUE dans le cadre des travaux d'amélioration du quai de L'Anse-de-Roche, il est prévu de modifier l'éclairage du quai;

**CONSIDÉRANT** QUE Mario Duchesne Électrique nous a soumis une proposition d'environ 27 564 \$ taxes non incluses pour la fourniture et l'installation de six luminaires sur le stationnement du quai de L'Anse-de-Roche qui sera facturables à l'heure et à la quantité de matériaux requis ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'ajout et l'installation de six luminaires sur le quai de L'Anse-de-Roche te que proposé par Mario Duchesne Électrique pour un montant d'environ 31 691,71 \$ taxes qui sera facturables à l'heure et à la quantité de matériaux requis ; le coût étant approprié à même le règlement 585.

RÉSOLUTION 2021-10-363

**Analyse de soumission – Location machinerie et fourniture de  
matériaux — Travaux d'amélioration de la rue Savard**

**CONSIDÉRANT** QUE la résolution numéro 2021-10-334 doit être abrogée puisqu'une erreur s'est glissée dans le montant total de la soumission ;

**CONSIDÉRANT** QUE dans le cadre des travaux d'amélioration de la rue Savard, M. Jeannot Lepage directeur général, a procédé à un appel d'offres sur invitation le 12 septembre 2021 pour la location de machinerie et la fourniture de matériaux ;

**CONSIDÉRANT** QUE deux soumissionnaires ont été invités ;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur

**CONSIDÉRANT** QUE Transcie (1990) inc. est le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 51 850,00 \$ taxes non incluses tel que démontré dans le tableau suivant :

### Analyse de soumissions location de machinerie et fourniture de matériaux

#### Travaux d'amélioration de la rue Savard

Documents exigés	Transcie (1990) inc.	Construction SRV inc.
Formule de soumission	x	x
<b>Prix de soumission avant taxes</b>	51 850,00 \$	58 710,00 \$
<b>Taxes (14.975%)</b>	7 764,54 \$	8 791,82 \$
<b>Prix après taxes</b>	<b>59 614,54 \$</b>	<b>67 501,82 \$</b>

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'octroi du contrat de location de machinerie et de fourniture de matériaux à Transcie (1990) inc. au montant de 59 614,54 \$ taxes incluses ; le coût étant approprié à même le règlement d'emprunt 595 et ses amendements.

### Culture et loisir

#### RÉSOLUTION 2021-10-364

#### **Demande de location du restaurant du centre récréatif**

**CONSIDÉRANT** QUE la résolution numéro 2021-10-353 doit être abrogée ;

**CONSIDÉRANT** QUE monsieur Pierre Villeneuve demande, dans une correspondance reçue le 29 septembre 2021, de pouvoir louer et exploiter le restaurant du centre récréatif lorsque le centre récréatif est ouvert, lorsque la salle communautaire est louée et lorsqu'il y a des activités extérieures sur le site du centre récréatif ;

**CONSIDÉRANT** QUE M. Villeneuve s'engage à détenir une police d'assurance d'un montant de 2 000 000,00 \$ en cas de sinistre ou de tout autre dommage ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser monsieur Jeannot Lepage et le maire à signer une entente de concession avec M. Pierre Villeneuve selon les conditions énumérées à l'entente pour la saison 2021 et 2022;

Dépôt

Rapport final Festival Fjord en fête 2021



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur

Le comité organisateur dépose le rapport final du Festival Fjord en fête 2021.

### Dépôt

*Sacré-Cœur, 4 octobre 2021*

*Chers commanditaires,*

*Au nom de tous les membres du comité organisateur du festival Fjord en fête, nous tenons à vous remercier de tout cœur de votre participation, de votre soutien et de votre contribution. Sans vous, cette soirée aurait été impossible, mais grâce à vous, nous l'avons menée à une superbe réussite encore cette année.*

*Votre aide a été pour nous une marque de confiance de votre part et aussi un important élément de motivation. Votre contribution nous a facilité les choses. On se dit donc à l'an prochain.*

*Le comité du festival 2021*

*Nada Deschênes, Billy Hovington, Jufyann Côté,  
Yves Gauthier, Isabelle Tremblay et Viviane  
Dufour*

### RÉSOLUTION 2021-10-365

#### **Programme PÉLEM**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Famille (ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques (programme), qui vise à appuyer le développement d'initiatives pouvant soutenir, de diverses manières, l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez les enfants d'âge préscolaire, dans la perspective de les préparer à leur entrée à l'école et de contribuer ainsi à leur réussite éducative;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sacré-Cœur a présenté une demande d'appui financier au Ministère en 2021-2022 pour un projet permettant de mettre en œuvre des activités et/ou des partenariats soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez les enfants d'âge préscolaire;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Jeannot Lepage, directeur, à signer la convention d'aide financière au nom de la Municipalité de Sacré-Cœur et de confirmer que madame Émilie Gravel, agente de bureau, est responsable du suivi du Programme pour un projet permettant de mettre en œuvre des activités et/ou des partenariats soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez les enfants d'âge préscolaire;



N° de résolution  
ou annotation

RÉSOLUTION 2021-10-366

## **Procès-verbal de la Municipalité de Sacré-Coeur**

### **Tournoi de hockey Sébastien Gauthier**

**CONSIDÉRANT** QUE le tournoi de hockey Sébastien Gauthier est important pour la municipalité de Sacré-Cœur;

**CONSIDÉRANT** QUE le tournoi aura lieu au mois de novembre 2021, pour l'ouverture officielle de l'aréna;

**CONSIDÉRANT** QUE le désir d'implication de deux particuliers,

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le tournoi de hockey Sébastien Gauthier soit donné à contrat pour l'année 2021 au montant de 1 000 \$ et que la Municipalité soit en support pour les activités; le coût étant approprié à même le budget régulier 2021.

### RÉSOLUTION 2021-10-367

#### **Projet Foire commerciale**

**CONSIDÉRANT** QUE la Municipalité de Sacré-Cœur a comme objectif de favoriser l'attractivité et la rétention de la population, ainsi que favoriser le développement continu de la municipalité.

**CONSIDÉRANT** QUE la Municipalité de Sacré-Cœur souhaite préparer une foire commerciale avec les commerçants locaux, régionaux et ainsi que les commerçants venants de l'extérieur au printemps, soit en avril 2022.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>m</sup>c Nada Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater M<sup>m</sup>c Nancy Lamontagne, coordonnatrice en loisirs, tourisme et culture et agente de développement communautaire, afin de planifier et organiser une foire commerciale en avril 2022.

### RÉSOLUTION 2021-10-368

#### **Marché de Noël**

**CONSIDÉRANT** QUE la Municipalité de Sacré-Cœur fait la promotion de la culture et de ses artisans locaux;

**CONSIDÉRANT** QUE la Municipalité de Sacré-Cœur souhaite offrir aux artisans locaux, une visibilité et un endroit pour faire la promotion de leur talent,

**CONSIDÉRANT** QUE le Marché de Noël est un incontournable dans la municipalité,

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Tommy Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le marché de Noël soit planifié et organisé par le Cercle des Fermières de Sacré-Cœur et que la municipalité soit en support pour l'organisation.



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de  
la Municipalité de Sacré-Coeur**

RÉSOLUTION 2021-10-369

**Offre de services en animation au centre récréatif de Sacré-Cœur – M.  
Guy Brisson**

**CONSIDÉRANT QUE** l'Atelier l'ABC du Hockey préparé par M. Guy Brisson propose des activités d'initiation aux rudiments du hockey sur glace ;

**CONSIDÉRANT QUE** les objectifs de l'activité sont de rendre le hockey accessible aux jeunes de Sacré-Cœur, d'offrir une option non compétitive pour le développement du hockey à Sacré-Cœur et apprendre en s'amusant ;

**CONSIDÉRANT QUE** les entraînements se feront en raison d'environ deux heures par semaine, soit les lundis de 18 h 15 à 19 h 15 pour les jeunes de 12 ans et moins et le mercredi de 18 h 15 à 19 h 15 pour les jeunes filles de 12 ans et moins; et que l'horaire pourrait être modifié au besoin ;

**CONSIDÉRANT QUE** les heures d'entraînement de M. Guy Brisson se feront pendant ses heures de travail régulières ;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Guy Brisson à initier les jeunes au hockey en raison d'environ deux heures par semaine, et ce, pendant ses heures régulières de travail.

**Affaires nouvelles**

RÉSOLUTION 2021-10-370

**Plaque de conseiller Tommy Gauthier**

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Tommy Gauthier ne se représente plus au sein du conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**il désire conserver sa plaque d'identification au poste de conseiller numéro 4;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M<sup>me</sup> Valérie Dufour de remettre la plaque d'identification au poste de conseiller numéro 4 à monsieur Tommy Gauthier.

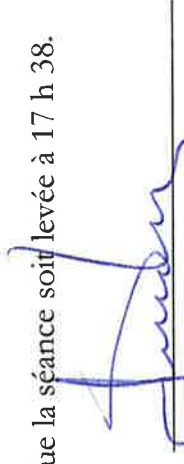
RÉSOLUTION 2021-10-371

**Levée de la séance**

Il est proposé par M. Tommy Gauthier que la séance soit levée à 17 h 38.



Lise Boulianne, maire

  
Jeannot Lepage, directeur général  
et secrétaire-trésorier



N° de résolution  
ou annotation

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULLANNE, MAIRE, APPROUVE  
TOUTES LES RÉSOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

**Procès-verbal de  
la Municipalité de Sacré-Coeur**

*Lise Boulianne*

Lise Boulianne, maire



N° de résolution  
ou annotation